

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4066 - Mercredi 16 Février 2022 - Prix : 200 Fc

BANQUE CENTRALE DES COMORES

5 ans après, tous les indicateurs sont au vert selon le gouverneur



Inoussa Imani Gouverneur de la
Banque Centrale des Comores.

Le gouverneur sortant de la Banque Centrale des Comores, Inoussa Imani a été reconduit dans ses fonctions de patron de cette institution par décret du président de la République datant du 1er février dernier. Ce mardi, il a tenu une conférence pour faire le bilan de ces 5 ans à la tête de la BCC mais aussi des orientations pour 2022 à 2027.

"Dr Inoussa Imani est renouvelé dans ses fonctions de gouverneur de la Banque Centrale des Comores pour un mandat de cinq ans », précise le décret du président de la République datant du 1er février dernier. Ce mardi 15 février, le patron de la BCC a organisé une conférence de presse pour faire le bilan des cinq années à la tête de

la BCC, mais aussi pour tracer les orientations de la Banque pour 2022 à 2027. Inoussa Imani estime que beaucoup a été fait depuis sa prise de fonction le 7 février 2017. Dans son intervention, il s'est beaucoup attaché sur les orientations de la banque de 2017 à 2022. Il a ainsi parlé d'une supervision bancaire dynamique et préventive, une inclusion financière pro-

gressive, un mécanisme de paiement régulier des salaires et modification de la politique monétaire, une intensification des actions de lutte anti-blanchiment, une augmentation des avoirs extérieurs et des résultats de gestion de la BCC et de la modernisation de la banque.

LIRE SUITE PAGE 3

DIALOGUE NATIONAL

Pour le RADHI, «c'est un moment important pour le pays»

Le parti Radhi s'est réuni lundi dernier pour voir comment aborder le dialogue inter-comorien qui s'ouvre le 28 février prochain. Le porte parole du parti Mohamed Ahmed estime que le dialogue est indispensable pour notre pays, vu la situation politique et socio-économique actuelle.

Tout comme les partis, mouvements politiques et la société civile, on se prépare pour prendre part au dialogue national le 28 février. Après avoir répondu favorablement, le Radhi a tenu une réunion de concertation avec ses cadres et militants pour préparer ce grand rendez-vous. Le porte parole du parti Mohamed Ahmed estime que le dialogue est indispensable pour notre pays vu la situation politique et socio-économique. « Nous estimons que c'est un moment important pour le pays, dit-il. Effectivement depuis l'appel du

chef de l'Etat au dialogue national, notre parti a répondu favorablement à l'appel. Il a même écrit une lettre au chef de l'Etat pour sa participation. Mais, cela ne suffit pas. Il faut qu'on se prépare concrètement. Et les partis politiques qui se respectent doivent saisir cette opportunité pour pouvoir contribuer au développement de notre pays et à l'assainissement de la vie publique ».

Le parti a examiné les thématiques proposées par le président de la République et la coordination chargée du dialogue. « Nous pensons que ces thématiques répondent aux préoccupations de la population aussi bien sur le plan politique que social. Evidemment, nous formulons nos propositions pour améliorer la situation politique et socio-économique du pays. On est convaincu qu'il y a un problème économique marqué par l'inflation galopante des denrées alimentaires. Cela est dû à de nombreuses difficultés liées au contexte économique mon-

dial. Nous ne sommes pas le seul pays. Mais, il faudrait que nous aidions le gouvernement », poursuit-il.

En ce qui concerne les élections, ce dernier a rappelé que le pays a adopté une constitution et que les textes législatifs et réglementaires sont un peu en désuétude par rapport à la constitution qui a été adoptée en 1918 notamment le code électoral et d'autres textes. « La première des choses c'est de mettre en conformité ces textes par rapport à la nouvelle constitution. Puis tirer les leçons des élections passées et voir comment améliorer et organiser des scrutins beaucoup plus acceptables et transparents qui seront acceptés par tous dans l'avenir », avance-t-il.

Selon lui, la structure chargée des élections notamment la CENI doit être réformée en profondeur. Parce qu'actuellement ce sont les gouverneurs, le président de l'Union et le président de l'assem-



Mohamed Ahmed porte-parole du Radhi.

blée qui désignent ses membres. « Notre parti pense que les membres de la Ceni doivent être désignés par les partis politiques. Ça contribuera à apaiser et rassurer les partis pour participer aux élections. C'est très important même l'opposition doit

appuyer cette approche », souligne-t-il. Il appelle en retour ceux qui n'ont pas encore décidé de prendre part au dialogue de changer d'idée et y prendre part pour le bien du pays.

Nassuf Ben Amad

TÉLÉCOMMUNICATION

Mhoma : " Nous sommes étonnés que Telco pousse le régulateur à léser le consommateur "

L'Association comorienne des technologies de l'information et de la communication (Actic) appelle Telma à cesser ses plaintes sous couvert d'encadrement des tarifs des communications électroniques. Le président de l'ACTIC Hamidou Mhoma demande aussi à l'ANRTIC de se ressaisir et de cesser de jouer le bourreau des consommateurs.



jamais critiqué une société quelle qu'elle soit, c'est leur décision qu'elle critique si cela défavorise les consommateurs ». Et d'ajouter : « Si vraiment l'Actic a voulu critiquer Telco, elle aurait beaucoup de choses à dire. Mais son boulot est de défendre les intérêts des consommateurs. Et ce que fait Telma Comores, on ne peut rester sans réagir ».

Dans une requête adressée à l'autorité nationale de régulation des Tics (Anrtic), Telco dénonce « les pratiques anticoncurrentielles » présumées de l'opérateur historique qui continuerait, selon elle, à autoriser ses clients de se connecter gratuitement même après l'épuisement des mégabits jusqu'à la fin de la validité du forfait souscrit.

« Nous avons appris avec stupéfaction, la saisine de Telco auprès de l'ANRTIC pour demander l'arrêt de bonus de connexion par Comores Télécom à ses clients, après épuisement de la data initialement achetée. Une plainte qui s'inscrit dans la droite ligne de Telco de vouloir nuire aux consommateurs après sa demande d'annulation des forfaits illimités et la suppression des bonus de crédit pour les grands coupons de recharge de 7500, 10 000 et 25 000 francs. Telco oublie que lorsque son client recharge le crédit avec Mvola, elle lui rétrocède 20% de la somme utilisée. Il est temps qu'il arrête avec sa politique de plainte », explique-t-il.

Et d'enchaîner : « Nous tenons à rappeler qu'avec l'arrivée de Telco, nous espérons que le consommateur serait le grand bénéficiaire de la nouvelle concurrence. Et ce n'est pas le cas. Telco nous a dupés. A ses débuts, il a offert des services de qualité qui ont satisfait le consommateur lambda

et qui ont poussé son concurrent Comores Télécom à revoir sa gamme de service. Notre étonnement aujourd'hui est de voir que c'est Telco, qui pousse le régulateur à léser le consommateur. Et aussi de voir l'ANRTIC, réguler le secteur des Télécoms par privation des avantages gagnés dans la douleur par le même consommateur durant les 5 dernières années ».

Le président de l'Actic exhorte l'Anrtic de se ressaisir et de cesser de jouer le bourreau des consommateurs pour remplir l'une de ses missions principales qui est la promotion des Tics auprès de la population, tout en lui assurant l'accessibilité aux services de qualité sans la ruiner. Enfin il a encouragé les opérateurs de communications électroniques à revenir aux tarifs et aux services d'avant encadrement des prix.

Nassuf Ben Amad

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ ANJOUAN

"Les projets de centrale hydraulique et solaire sont mal conçus "

Ce lundi 14 février devant la presse, le directeur général de la Société Comorienne d'électricité (SONELEC) a insisté sur le fait que le projet hydraulique financé par la BAD et celui de la société privée Vigor pour le solaire sont mal conçus et risquent d'appauvrir la SONELEC.

La Société nationale d'électricité des Comores (SONELEC) risque-t-elle de s'enfoncer dans la crise à cause d'une mauvaise conception supposée des projets hydraulique et solaire,

comme semble le faire croire son patron. « Les deux centrales hydrauliques deviennent une lourde charge pour la Sonelec. Si on n'a pas démarré la centrale de Trenani, rien ne marche. Et le pire, les deux centrales n'arrivent même à fournir un Mégawatt », rappelle Soilihi Mohamed Djounaid, directeur général de la Société. Deux centrales financées par prêt de la Banque africaine de développement.

Selon ce dernier, la Sonelec est obligée de produire de l'énergie pour que le solaire puisse être distribué. « Le projet est conçu sans

réserve de stockage et chaque mois, la SONELEC doit régler la facture de l'énergie produite par les sociétés privées », précise-t-il. Le directeur général insiste que « ces projets sont mal conçus et nous imposent trop de charges ». Il a fait savoir qu'ils sont en négociation avec INNOVA pour revoir la copie et Vigor sera consulté après.

A l'heure actuelle, seuls deux groupes électrogènes fonctionnent dans l'île. Plusieurs moteurs sont en panne et d'autres en révision par les équipes techniques nationales de Sonelec à l'instar du mécanicien en

chef de la centrale d'Itsambouni (Ngazidja). Le directeur général, lors des questions réponses avec la presse a demandé pardon à la population devant son directeur régional et promet « un rétablissement proche de la fourniture régulière d'électricité d'ici la fin de la semaine ».

Dans l'île, des régions comptent des jours sans électricité et les excuses du patron pleuvent sans cesse. « La lumière quand elle est là, elle est là. Aucun discours ou maquillage ne changera la situation, si les pannes et les mauvaises gestions s'enchaînent », dit-il. Malgré ses coupures,

seule la ville de Mutsamudu reste éclairée tous les jours. Une situation qui interroge beaucoup de citoyens de l'île. Et le directeur général répond par des arguments économiques et surtout de sécurité alimentaire. « Nous avons plusieurs chambres froides à Mutsamudu. Ces chambres froides nourrissent toute l'île. Donc on a choisi cette manière pour une double importance : sanitaire et écologique », indique-t-il.

Nabil Jaffar

BANQUE CENTRALE DES COMORES

5 ans après, tous les indicateurs sont au vert selon le gouverneur

Suite de la page 1

Le gouverneur de la BCC a annoncé une évolution des crédits et des dépôts. Sur les dépôts, on note 155 milliards de francs en 2021 contre 103 milliards en 2016 soit une hausse de 51%. Pour les crédits, ils sont passés de 78 milliards en 2016 à 97 milliards en 2021 soit une hausse de 24% des crédits bruts à l'économie. Sur l'évolution de la situation bancaire, le taux de créance douteuse a légèrement diminué passant de 21% en 2016 à 17% en 2021. Et cela est dû à la mise en place d'une commission ad'hoc (finances, justice et BCC).

Sur le mécanisme de paiement régulier des salaires, le gouverneur de la BCC a réussi à rétablir la confiance entre les banques et l'Etat

en établissant une convention tripartite (ministère des finances, banques et BCC). « Grâce à cette convention, les salaires des fonctionnaires sont payés régulièrement, même des fois en avance », précise-t-il, avant d'ajouter que « cette confiance rétablie entre les banques et l'Etat ouvre une porte à la création très prochainement d'un marché des titres (bon de trésor) ». Et selon le gouverneur, elles (les banques) sont nombreuses à vouloir intégrer le système de paiement des fonctionnaires.

Le gouverneur de la BCC fait observer que les transferts de la diaspora ont fortement augmenté. Ils sont passés de 67,7 milliards en 2016 à 130,5 milliards en 2021 soit +93%. « Les envois de fonds de la diaspora ont presque doublé en 5



ans », dit-il. Concernant les avoirs extérieurs, il y a eu une augmentation de 74% entre 2016 et 2021. Et ce n'est pas tout. De 2016 à 2021, les résultats de la gestion interne de

la BCC sont passés de 447 millions FC à 2,1 milliards FC.

Et pour les chantiers de 2022 à 2027, la banque centrale prévoit une réforme de ses statuts pour s'aligner

avec les autres banques centrales de la zone Franc. Elle prévoit aussi la mise en place d'un fonds de garantie, la création de la banque postale, la privatisation de la BDC et la BFC et poursuivre son travail sur l'inclusion financière et la modernisation du système de paiement et de digitalisation. La BCC annonce la création et développement d'un marché interbancaire et la mise en place d'un marché des titres financiers, notamment les bons de trésor. Elle compte aussi se fixer sur la mobilisation de l'épargne comorienne de la diaspora à travers la bi-bancarisation. Elle annonce enfin des travaux d'extension de l'agence de la banque centrale à Anjouan.

Nassuf Ben Amad

RÈGLEMENTATION DES PRIX PAR LE GOUVERNEMENT :

Le secteur privé craint un risque de « chaos »

La décision chef de l'État d'attribuer à son gouvernement le pouvoir de réglementer les prix des produits de première nécessité suscite des vives inquiétudes dans le secteur privé.

Le chef de l'Etat autorise dans un décret pris le 4 février dernier, son gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles pour réglementer le prix dans un but de « lutter contre des hausses excessives des prix de produits de première nécessité soumis à la procédure d'homologation et conformément aux dispositions des articles 6 et 7 de la loi N13-014/Au du 26 décembre 2013 relative à la concurrence en Union des Comores ». En effet Azali Assoumani donne mandat au ministre de l'Économie de pouvoir prendre « des mesures exceptionnelles pour réglementer

les prix ». « Ces mesures exceptionnelles sont prises après consultation de la commission Nationale de la concurrence ou avis circonstancié du conseil des ministres, pour une durée n'excédant pas six mois, prorogeable suivant la nécessité de la conjoncture économique », précise-t-il.

Mais le secteur privé qui y voit un énième empiètement des textes régissant le commerce ne l'entend pas de cette oreille. La Nouvelle Opaco estime que le décret du chef de l'État n'était « pas nécessaire ». « La loi de 2013 a prévu la possibilité d'intervenir pour mettre de l'ordre dans les prix en cas de situation exceptionnelle, le mois de ramadan et en cas de catastrophes naturelles ou événements apparentés. Nous sommes coutumiers du fait. La même loi a prévu les organes à mettre en place pour faire marcher les

dispositifs prévus par ce texte. C'est le cas de la commission nationale citée dans le décret et qui n'est pas mise en place à ce jour. Citer la commission dans le décret en indiquant qu'elle peut être consultée ou le conseil des ministres donne une prépondérance à l'Etat pour apprécier tout seul cette notion d'exception et de prix élevé », souligne la patronne de l'organisation patronale la plus influente des Comores.

« Cette exclusion du secteur privé n'est pas de nature à nous rassurer. Des arrêtés [ministériels] d'encadrement tarifaires pourraient être signés sans consultation aucune, ce qui pourrait créer un chaos. Pour rappel, la commission nationale sur la concurrence est composée de membres issus du privé comme du public », développe-t-elle. Même son de cloche pour son prédécesseur Ali Mohamed

Mahamoudou. « Avant le règne douanier de Kamal Souef, le secteur Commerce a été épargné des soucis. Ensuite sans dialogue ni concertation les facilités ont été restreintes, les procédures et conditions de dédouanement durcies, et les taxes se sont envolées accentuant ainsi la pression sur les opérateurs, créant un climat de méfiance, ce qui a engendré un ralentissement grave des importations et donc un phénomène de pénurie avec les conséquences qui en découlent ». Il enchaîne qu'une baisse des prix « non concertée, en plus de son côté cavalier et préjudiciable ne peut que pousser les opérateurs à ralentir davantage leurs activités, poussant à une pénurie accentuée des denrées ». « Une telle situation sera alors propice à l'informel voire même le marché noir qui ne tardera pas à se mettre en place », s'inquiète

celui qui préconise le plan Marshall...

Dans un entretien téléphonique, le Syndicat national des commerçants regrette lui aussi le fait que le gouvernement « ne respecte pas les textes ». « Nous l'avons dit qu'il y aura une crise dans le pays mais ils sont toujours dans le déni. Nous ne sommes pas d'accord avec leur façon de faire. Cette situation de la vie chère a été discutée à maintes reprises mais on dirait qu'ils ne comprennent plus rien », s'empare Abdou Boina, un des cadres du syndicat. La Fédération des consommateurs n'était pas disponible au moment où nous avons contacté un de ses membres du bureau.

Andjouza Abouheir

TRANSPORT EN COMMUN

Une grève contre les nouvelles amendes en perspective à Mohéli

Les chauffeurs de taxi à Mohéli se sont réunis en concertation jeudi dernier à la place de l'indépendance. Comme leurs collègues de Ndzouani, ils fustigent le coût exorbitant des amendes fixées par la nouvelle loi portant code de la route. Pour eux, c'est complètement aberrant et ils demandent une révision de cette loi.

L'article 95 de la loi portant code de la route intègre le non port de la ceinture de sécurité (avant et arrière) dans la deuxième classe avec une amende qui commence à 50.000 fc. Or certaines voitures ne possèdent pas des ceintures de sécurité pour les passagers à l'arrière depuis leur fabrication. « Payer une amende de 50.000 fc ou plus pour une voiture qui ne possède pas de ceinture de sécurité

est une arnaque. Soit le montant des amendes baisse, soit on évalue le barème en fonction du type de voiture », explique l'air très furieux, Assadi Mourtadhoi, président du

syndicat des chauffeurs à Mohéli.

Il est à noter qu'à avant la mise en application de cette nouvelle loi, une formation de sensibilisation s'est tenue dans l'île pour conscien-



Grève des chauffeurs contre les amendes à Mohéli.

tiser toutes les parties prenantes dont la gendarmerie nationale et les chauffeurs de taxi. Selon un chauffeur assurant la liaison de Djando à Fomboni, les formateurs avaient demandé à la gendarmerie de ne pas attribuer des amendes aux voitures qui ne portent pas des ceintures de sécurité arrière. « En plus de cela, il faut également donner 3 mois pour que chaque voiture se conforme, comme par exemple l'installation des extincteurs d'incendie ou bien la réparation des ceintures bloquées à cause de leur non utilisation » se plaint-il, lors de rassemblement de jeudi à la place de l'indépendance. Pour lui, rien n'est respecté par la brigade routière.

Il convient de souligner que pour Abdallah Ibrahim, le commandant de compagnie de la gendarmerie, c'est la sensibilisation d'abord, et les sanctions ensuite, pour certai-

nes infractions (lire nos précédents articles). Le vrai problème réside donc dans les montants des verbalisations fixés par la nouvelle réglementation en vigueur. « Même si certaines infractions sont effectivement tolérées sur place, mais les amendes fixées par la nouvelle loi s'appliquent à la lettre » avait témoigné un autre chauffeur qui estime que ces amendes ne correspondent pas aux réalités du pays. Pour rappel, certaines amendes vont jusqu'à un million fc en cas de récidive.

Les chauffeurs réclament une révision de cette loi par les députés, « sinon une grève généralisée sera déclenchée dans les jours à venir » préviennent-ils. Et en attendant, une formule encore provisoire aurait été trouvée pour apaiser la tension.

Riwad

INFRASTRUCTURES URBAINES

La nouvelle voirie urbaine de Fomboni sous la menace des eaux de pluie

Les caniveaux de la commune urbaine de Fomboni sont presque obstrués par l'accumulation de sable, de boue et de gravier. Pourtant bien curés par l'entreprise chinoise, les dernières pluies ont suffi pour les remplir à nouveau. Et aucune structure ne se charge d'en assurer l'entretien régulier. Une situation qui aura un impact négatif pour ces nouvelles routes qui ont coûté une fortune à l'État.

Il y a à peine 6 mois, les caniveaux de Fomboni ont été curés par l'entreprise chinoise CGS qui était chargée des travaux d'assainissement de la ville. Un travail qui devait être assuré régulièrement pour garantir la durabilité des ouvrages réalisés. En cette première période des pluies après l'inauguration

de ces routes, les canaux d'évacuation sont déjà remplis de sable, de boue, d'ordures et les eaux de ruissellement débordent sur la route au risque de l'endommager. « Il y a des gens qui abandonnent du sable sur la route après leurs travaux de construction, et ce sable finit pas se déposer dans les caniveaux » a fait remarquer Fahad Nidhoimi Halifa, un habitant de la capitale. Et lui de pointer du doigt la mairie de Fomboni qui devait se charger de l'écoulement des caniveaux urbains. « Le rôle de la mairie ne se limite pas seulement à signer des extraits de naissance et des certificats de résidence, il est de sa responsabilité d'assurer la salubrité et le bien-être de la ville » dit-il.

Les eaux de pluie commencent à stagner dans certains axes linéaires. Ce qui aurait des conséquences

néfastes pour cet aménagement qui a valu des milliards de nos francs, et surtout que l'enrobé ne résiste pas à l'eau », prévient-il. Les routes sont bien faites avec des pentes pour dégager les eaux, mais par la suite ces eaux n'iront nulle part si les caniveaux sont bouchés. D'ici quelques années nous allons nous retrouver à la case départ, ce qui serait regrettable pour un investissement aussi important » alerte Mohamed Assane, un habitant de Fomboni.

Pourtant lors de la cérémonie inaugurale, le ministre de l'aménagement du territoire Afretane Youssoufa avait souligné que ces voiries seront entretenues régulièrement afin d'assurer leur pérennité. Mais jusqu'à présent aucun travail d'entretien n'a commencé. Le Ministre avait pourtant annoncé ce

Les voiries menacées par les pluies.



jour là que c'est le budget du fonds routier qui est prévu pour curer ces caniveaux et autres travaux d'entretien. Vu la fréquence des intempéries, si ces caniveaux ne sont pas

nettoyés dans un plus bref délai, la nouvelle route de Fomboni sera détruite sous les yeux complices de la population locale.

Riwad

SOCIÉTÉ

Dhoulkamal et MMH Humanity à la rescousse des plus vulnérables

A la demande de l'actuel ministre des affaires étrangères, une mission de l'ONG MMH Humanity a séjourné aux Comores. A Anjouan, dans la localité de Nindri, ils ont inauguré les travaux de trois salles de classe et se sont rendus à Harembo où la seule et unique réserve d'eau de la localité et le collège communautaire seront réhabilités.

Le ministre des affaires étrangères, ancien député de la région de Sima à Anjouan, Dhohir Dhoulkamal fait du terrain. Aux côtés du président, Hilal Mouniri, et de la vice-présidente, Mylene Teyzier, de l'Organisation Non-Gouvernementale MMH Humanity Comores, il œuvre en faveur des plus démunis. A Nindri sur l'île d'Anjouan, ils ont inauguré trois salles de classe réhabilitées sur fonds de l'ONG d'un montant de 10 millions de nos francs à la demande de l'enfant de Sima.

Le chef de la diplomatie comorienne a rappelé l'importance que revêt cet acte social et rappelle que son engagement n'a rien de si particulier que de contribuer au développement du pays comme le souhaite le

Chef de l'Etat, Azali Assoumani. « Nous clamons haut et fort pour l'émergence de notre pays. Ensemble, nous devons nous allier à ce souhait du président de la République de faire des Comores un pays émergent à l'Horizon 2030. Pour réaliser ce rêve qui incombe chacun de nous, nous devons savoir que l'éducation est la base solide », devait-il rappeler affirmant ainsi être fier de contribuer à « rendre le sourire à ces centaines de jeunes enfants qui n'avaient pas de salles de classe ».

Si l'ancien député de Sima a insisté sur la formation des jeunes et l'éducation, ces mots ont été repris par le président de l'ONG MMH Humanity Comores, Hilal Mouniri. Ce dernier a rappelé que si la demande a été formulée par le ministre, c'est dans l'unique souhait de « sauver plusieurs enfants comoriens en leur octroyant en endroit digne pour être mieux protégés, encadrés et éduqués ». « Notre organisation a pour objectif d'œuvrer pour le développement communautaire de base dans le domaine de l'éducation, de la santé et du sport, de protéger l'environnement en mettant l'accent sur le ramassage et la gestion des

déchets et de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes non diplômés », insiste Halil Mounir. Devant les acclamations des habitants de la localité, le président de l'ONG a affirmé que c'est dans la perspective de soutenir l'éducation de base qu'ils ont pris l'initiative de financer ce projet de grande valeur à leurs yeux afin de « offrir un environnement propice à ces centaines d'élèves ».

Ainsi, le fondateur et président du MMH Humanity entend continuer les efforts pour soutenir « les plus vulnérables sur l'étendue du territoire national ». Et c'est pour cette raison en effet que la mission s'est ensuite rendue, dimanche dans la localité de Harembo sur les hauteurs de l'île d'Anjouan. Ici, l'ONG, encore à la demande de Dhoulkamal, s'est engagée à financer la réfection du seul puits d'eau construit depuis les années 70 et à la réhabilitation du collège communautaire de la localité. Une immense fierté affichée par les habitants de cette petite localité de près de 2000 habitants.

Mohamed Omar

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Investissements
Chargé de l'Intégration Economique

ANPI
AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

1er Salon des ENTREPRISES aux Comores

Mars 2022

Football

Violences sur terrain, comment y mettre fin

L'agression de l'Arbitre Mohamed Soule Amir (Yasso), lors de la 10e journée des phases aller du championnat régional (groupe A) de la deuxième division a peut-être mis la puce à l'oreille aux différents acteurs du football. Le corps arbitral, la direction générale des sports ont entre autres pris part à cette réunion autour du ministre de la jeunesse.

Le Dr Takidine Youssouf ministre de la jeunesse et sports a convoqué une réunion d'urgence samedi dernier pour parler de la problématique du moment où il a convié un certain nombre de responsables venus d'horizons différents. L'objectif étant selon ceux qui ont pris part, de discuter ensemble pour chercher des solutions pour circonscrire les violences sur les différents stades en particulier les stades de football. Au cours des discussions, le gouvernement à travers le ministère de la jeunesse aurait proposé l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national, pour éveiller les consciences face aux dangers liés à la violence sur terrain. Une proposition bien



accueillie par les participants qui saluent une initiative louable qui va donner un sérieux coup de pouce à la lutte contre la violence.

Cette implication du ministre est saluée par le président de la ligue de Ngazidja comme « un pas décisif dans cette lutte contre la violence ». Des représentants de la gendarmerie, de la police, des pré-

fectures, des différentes mairies et du Directeur Technique National Ayouba Moussa se sont mis d'accord pour accompagner l'initiative ministérielle. Si des solutions ont été proposées, les causes de cette violence ont fait l'objet d'une longue réflexion. Sans jamais justifier la violence, l'assistance a essayé de trouver les origines.

Si la corruption de certains arbitres a été évoquée comme l'une des causes, la majorité des cas de violences viendraient de l'ignorance des textes et surtout des problèmes extra-sportifs. « Avant chaque début de saison et au cours de celle-ci, nous essayons d'organiser des séminaires de formation (vulgarisation des textes) au béné-

ficie des clubs et dirigeants afin qu'ils soient au fait des nouveaux changements liés aux lois du jeu », avance le président de la ligue de Ngazidja. Et de continuer : « Nous saluons la fédération qui met à la disposition des différentes ligues, des formateurs pour nous accompagner dans la formation des différents acteurs du football de Ngazidja ».

Le président de la ligue au cours des discussions aurait proposé la mise en œuvre d'une charte de bonne conduite qui impliquera les clubs, les préfectures, la police et la gendarmerie mais, aussi les communes pour que chacun a son niveau se sente responsable de la bonne tenue sur les différentes pelouses. « Nous allons faire en sorte de finir ce document avant le début des phases retour, parmi les recommandations que nous allons émettre est qu'il y ait la possibilité de poursuivre et dans le civil et au pénal toute personne qui aurait commis un acte de violence dans nos différents stades », indique-t-il. Une façon de lier l'utile à l'agréable.

AS Badraoui



DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour l'élaboration de plans d'action pour la réduction de la pollution plastique marine causée par les bouteilles d'eau en plastique et les plastiques à usage unique dans l'AIODIS.

Pays : MAURICE – Océan Indien

Nom du projet : **SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2)**

N° de prêt/n° de crédit/n° de don: **IDA - Grant Number D1720**

Titre de la mission : **Contrat de service pour l'élaboration de plans d'action pour la réduction de la pollution plastique marine causée par les bouteilles d'eau en plastique et les plastiques à usage unique dans l'AIODIS.**

N° de référence **SW2/Y5-C012**

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2) – Projet Régional et a l'intention d'affecter une partie du montant de financement à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services »)

comprennent le contrat de service pour l'élaboration de plans d'action pour la réduction de la pollution plastique marine causée par les bouteilles d'eau en plastique et les plastiques à usage unique dans l'AIODIS, qui se déroulera à distance entre mai 2022 et janvier 2023 avec possibilité de missions sur les sites du projet (dont Cabo Verde, Guinée Bissau, São Tomé & Príncipe, Comores, Maurice, Madagascar, Maldives et Seychelles).

La mission du Consultant est d'accompagner AIODIS dans la réduction de la pollution plastique marine par les bouteilles d'eau en plastique et les plastiques à usage unique ; plus précisément, élaborer des plans d'action nationaux et régionaux pour réduire l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique et de plastiques à usage unique dans l'AIODIS afin de réduire la pollution plastique marine. Une version préliminaire des termes de référence est disponible en suivant ce lien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y5-c012/>

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite maintenant les consultants individuels éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services par le biais de curriculum vitae, de copies de diplômes et de certificats, de références concernant l'exécution de contrats similaires, etc.

4. L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : Sélection et emploi de Consultants dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA par les emprunteurs de la Banque mondiale édition janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives des consultants »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

5. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection de Consultants Individuels » énoncée dans les Directives des Consultants.

6. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email aux adresses ci-dessous avant le **jeudi 10 mars 2022 à 16h30** (heure mauricienne UTC+4) :

E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org
njiva.r@coi-ioc.org

Reference: " (SW2/Y5-C012) Elaboration of action plans for the reduction of marine plastic pollution caused by plastic water bottles and single-use plastics in the AIODIS "

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

APPEL A CANDIDATURE

Avis de recrutement pour le poste de : Directeur Général (DG) de la Banque Postale des Comores

Faisant suite au Décret présidentiel du 02 septembre 2020 qui annonce la création de deux entités issues de la scission de la SNPSF, le ministère des finances du budget et du secteur bancaire (MFBSB), représentant l'actionnaire unique de la future Banque Postale des Comores souhaite recruter le (la) Directeur(trice) Général(e) de l'entité à créer.

La vision de l'Etat actionnaire est de faire de la Banque Postale des Comores un acteur de référence dans la promotion de l'inclusion financière aux Comores. Pour ce faire, elle aura pour mission d'offrir des produits et services abordables et accessibles à tous les comoriens, principalement à la population exclue du système financier classique.

La Banque Postale devra véhiculer des valeurs :

- * de citoyenneté à travers une offre inclusive,
- * de proximité avec sa clientèle,
- * de confiance en faisant de la conformité et de la transparence son fer de lance
- * et d'innovation en proposant une offre innovante et adaptée aux besoins de sa clientèle.

Description du poste :

Le DG aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion de la banque à la lumière des orientations stratégiques établies dans le contrat signé par la banque et le MFBSB. Le DG s'acquittera de la totalité de ses fonctions conformément aux textes réglementaires en vigueur, dont notamment :

- 1- Rendre compte au Conseil d'Administration sur tous les aspects pour lesquels il a été mandaté;
- 2- Travailler avec le Conseil d'Administration dans le cadre du contrat signé entre l'Etat et la Banque en mettant en place les plans d'action, les budgets adéquats, les systèmes et les procédures;
- 3- Piloter une équipe de direction efficace et cohérente pour permettre à la banque de mieux réaliser ses objectifs;
- 4- Savoir appréhender les évolutions à moyen et à long terme qui pourraient affecter la banque, de sorte que celle-ci puisse être constamment préparée / positionnée pour tirer avantage de ces évolutions ou pour minimiser leurs répercussions;
- 5- Gérer la banque de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre dans les limites des pouvoirs délégués par le Conseil, que les résultats soient surveillés et déclarés au conseil d'administration et aux comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient

atteints;

6- Gérer la banque de manière à créer de la valeur pour l'actionnaire ;

7- Gérer les risques pour le compte de l'actionnaire étatique afin de garantir la sécurité et la solidité de l'institution, ainsi que maintenir la confiance de toutes les parties prenantes;

8- Identifier et communiquer au Conseil, tous les risques significatifs auxquels la banque pourrait être exposée ainsi que les plans et procédures d'atténuation de ces risques;

9- Consolider les réformes engagées et traiter les goulots d'étranglement opérationnels en vue d'améliorer l'efficacité et réaliser les objectifs attendus.

Profil recherché et expériences :

- * Titulaire d'un BAC+5 en économie, banque, gestion, finance ou comptabilité;
- * Expérience professionnelle de 10 ans dans le secteur bancaire ou des services financiers
- * Bonne connaissance de la réglementation bancaire
- * Très bonne connaissance des problématiques de l'exploitation commerciale (réseau, PME – PMI, etc.)
- * Sensibilité aux problématiques de risque et de conformité
- * Parfaite connaissance de l'environnement local du poste
- * La connaissance du mobile money serait un atout
- * Capacité à communiquer et sens de l'écoute
- * Sens de l'organisation et des priorités / rigueur
- * Leadership / Capacité à manager une équipe
- * Capacité d'analyse et de synthèse
- * Bonne maîtrise de l'outil informatique
- * La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Par ailleurs, il doit satisfaire à toutes les conditions prévues par la législation en vigueur régissant le secteur bancaire et financier ainsi que le code des sociétés commerciales. Les candidats n'y répondant pas seront éliminés.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures :

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email un CV, une lettre de motivation, vos prétentions salariales ainsi qu'une copie de vos diplômes en précisant en objet **«Recrutement DG Banque Postale des Comores»** à l'adresse suivante : dg.bp@finances.gov.km

La date de clôture des candidatures est le **24 Février 2022 à 23h59.**